



## REFERENT SANTE & SECURITE AU TRAVAIL

### Public visé

Toute personne désignée par son entreprise pour être référent prévention sécurité au sein de son service ou de son site.

### Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation. Bien connaître la culture de son environnement professionnel et de son entreprise

### Objectif de Formation

A l'issue d'une formation, le candidat sera capable :

- d'être un acteur relais capable d'animer et prendre part à la prévention dans l'entreprise, en lien avec les services HSE, la hiérarchie ou le CSE, en connaissant le cadre réglementaire
- de contribuer à la diffusion de la culture sécurité, à l'explication et sensibilisation des équipes, et au repérage des situations à risque, dans le respect des obligations légales en santé-sécurité au travail.

### PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTENU

- Connaissance de législation en santé sécurité du travail
- Les principales missions du référent santé sécurité au travail
- Connaître les différents acteurs, les niveaux, les responsabilités et les plans d'actions
- Expliquer le rôle du référent SST avec la commission santé sécurité conditions de travail pour évaluer la conformité réglementaire en Santé Sécurité et QVT (qualité de vie au travail) en appliquant les exigences essentielles d'un socle réglementaire de base
- Documents obligatoires, évaluer les divers risques, (DUERP, gestion des risques psychosociaux...)

### MODALITES D'ORGANISATION

- Durée totale minimum : 35 heures en présentiel, 5 jours (Distanciel possible)



- Effectif minimum et maximum : Groupe de 4 stagiaires minimum à 10 stagiaires maximum pour un formateur, en inter, intra possible
- Modalités pédagogiques : Etudes de cas, outils pratiques et échanges interactifs, apports théoriques, support pédagogique remis à chaque apprenant.
- Salles équipées de matériel audiovisuel complet
- Qualification du formateur : Formateur expert de son domaine Hygiène et santé au travail

## EVALUATION FORMATIVE

Evaluations formatives pendant toute la durée de la formation par le formateur

Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs de l'ensemble de la formation.

## ACCESSIBILITE

Les conditions d'accueil et d'accès du public en situation de handicaps sont respectées (physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques).

- Le personnel IFPS en contact avec le public est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement de ces personnes.
- Un référent pour les personnes en situation de handicap est déclaré sur le registre d'accessibilité, disponible à tout public.

## SUITE DE PARCOURS

Formation pour obtenir la certification Sciopraxi Référent QVTC Qualité de Vie et conditions au Travail pour initier et faire vivre la démarche SSQVCT. (Santé sécurité qualité de vie condition de travail) Article L.4644-1 du Code du Travail